

POITIERS  
FACULTÉ des  
SCIENCES du  
SPORT

1431  
Université  
de Poitiers

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

# COORDONNATEUR DE LA SÉCURITÉ DES PLAGES



SAPEURS POMPIERS  
SDIS 73 & SDIS 17



POLICE  
NATIONALE

POLICE  
NATIONALE



LES SAUVETEURS  
EN MER



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
SAUVETAGE & SECOURISME





## OBJECTIFS

La formation a pour objectif principal de former des spécialistes de la coordination de la sécurité des plages. Ce poste est à l'interface entre les élus et les sauveteurs opérationnels.

Pour les étudiants en **formation initiale**, acquérir des compétences susceptibles de leur ouvrir de nouveaux horizons professionnels.

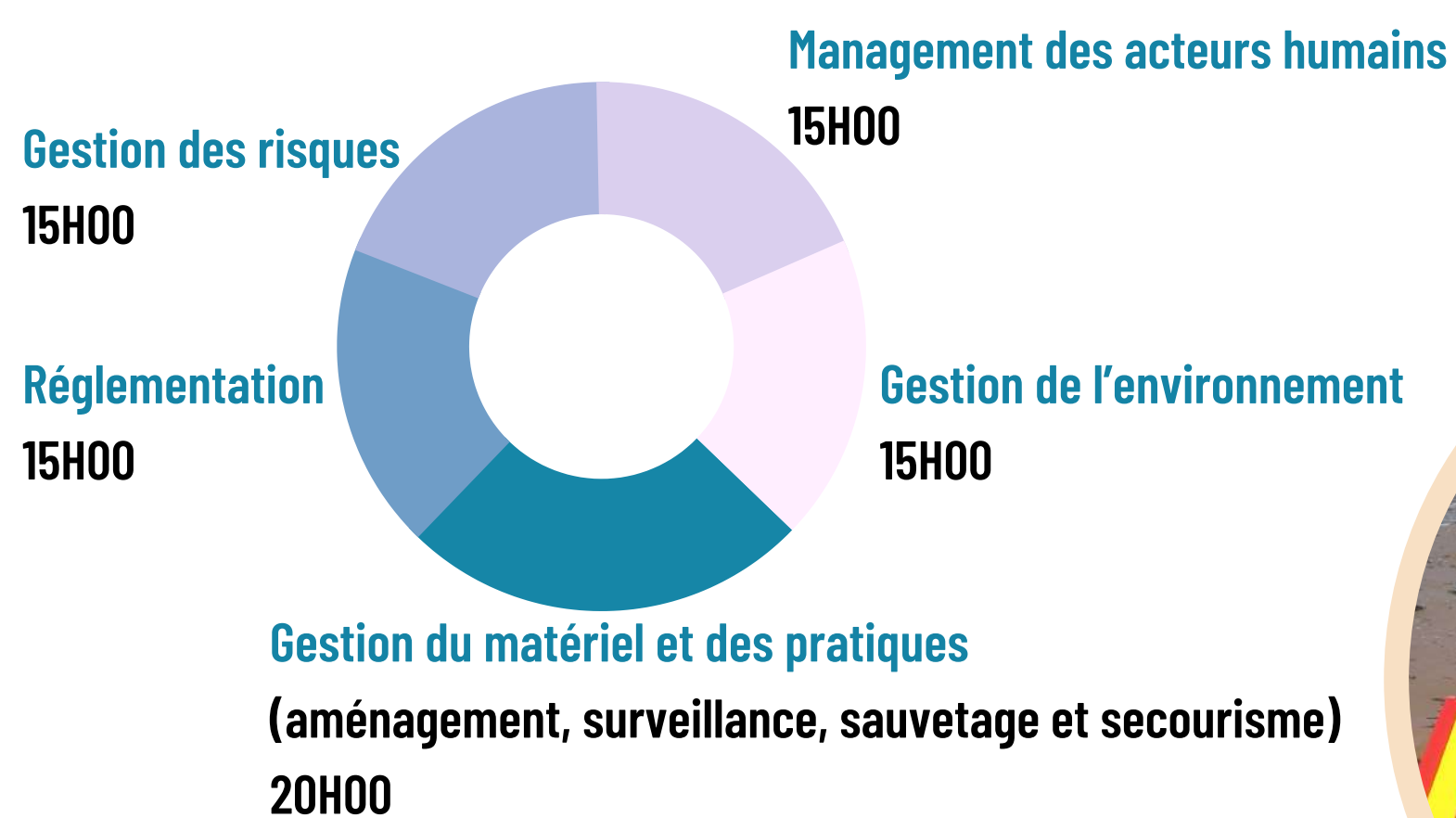
Pour les élèves en **formation continue** (reprise d'études), actualiser des compétences et valoriser l'expérience par l'acquisition d'un diplôme universitaire.

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe sera composée d'enseignants universitaires mais surtout d'experts de la sécurité des plages, issus très majoritairement de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM), de la Police Nationale, des Sapeurs Pompiers (SDIS 17 et SDIS 73) et de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

## CONTENU D'ÉTUDE

Une UE « Théorique » sur les connaissances générales composée de 5 matières. Cette UE sera mise en perspective le plus souvent possible avec la réalité du terrain.



- 1 stage « pratique » en mai (20h)
- 1 projet tuteuré à rendre mi octobre (30h)
- 1 stage professionnel (cadrage 10h) entre mai et septembre (stage minimum 308h)
- 1 session d'examen mi octobre



© POLICE NATIONALE

## RYTHME DE FORMATION

Les 140H00 de cours débiteront par une semaine en présentiel en janvier. La présence aux cours est obligatoire.

Environ 50% des enseignements seront assurés en distanciel (présentiel à la Faculté des Sciences du Sport de Poitiers).

3 regroupements en présentiel et 3 regroupements en distanciel : calendrier sur le site internet (<https://fss.univ-poitiers.fr/formations-de-la-fss/du/>).



© FFSS





## CONDITIONS D'ADMISSION

- 1 Etre titulaire d'un BAC +2 ou d'un autre diplôme de 1er cycle jugé équivalent.
- 2 Etudiant.e.s en deuxième année de DEUST AGAPSC Parcours Activités Aquatiques.
- 3 Après étude des dossiers de candidature et des lettres de motivation
  - Les professionnels du secteur du secourisme, du sauvetage, de la natation (entraîneurs de sauvetage côtier, sauveteurs saisonniers expérimentés, chefs de poste saisonniers, chefs de plage, MNS avec projet professionnel)
  - Les personnels techniques ou administratifs des collectivités avec expérience dans la gestion de la sécurité des plages

Si vous n'avez pas les prérequis pour intégrer ce DU (BAC +2), que le DU vous intéresse, que vous êtes motivé.e., que vous connaissez bien ce secteur professionnel, il est possible de candidater dans le cadre d'une Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP - décret de 1985).

Dossier à retirer par mail auprès du service Professionnalisation de la Faculté des Sciences du Sport : [professionnalisation.scsport@univ-poitiers.fr](mailto:professionnalisation.scsport@univ-poitiers.fr) - 05 49 45 33 43.

Frais de dossier VAPP : 200€.



## COÛTS DE LA FORMATION

- 1 Formation initiale étudiant: 1 250€  
(1 000€ frais de formation + 250€ Droits Universitaires).
- 2 Formation continue/Reprise d'études autofinancée: 2 550€  
(2 300€ frais de formation + 250€ Droits Universitaires).
- 3 Formation continue/Reprise d'études financée par un organisme: 4 250€  
(4 000€ frais de formation + 250€ Droits Universitaires).

# REJOIGNEZ - NOUS

# CONTACTS

**SERVICE  
PROFESSIONNALISATION**  
professionnalisation.scsport@univ-poitiers.fr  
05 49 45 33 43

## **AMÉLIE MURAT**

Responsable du service Professionnalisation  
amelie.murat@univ-poitiers.fr  
05 49 36 22 97

## **PASCAL LEBIHAIN**

Maitre de conférences en management du sport  
Coordonnateur du DU  
pascal.lebihain@univ-poitiers.fr  
06 14 41 38 54

Plus d'informations sur notre site :  
<https://fss.univ-poitiers.fr/formations-de-la-fss/du/>

Candidatures en ligne :  
<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr>

